

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 10 (1881)

Heft: 5

Artikel: À propos de nos examens de recrues : une réforme nécessaire [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039950>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

X^e ANNÉE.

N° 5.

MAI 1881.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DES SOCIÉTÉS FRIBOURGEOISE ET VALAISANNE D'ÉDUCATION

Le BULLFTIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédition doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, près Fribourg ; ce qui concerne les abonnements du Valais au Secrétariat de l'instruction publique, à Sion et ce qui concerne les autres abonnements à M. Torche instituteur à Fribourg.

SOMMAIRE. — *A propos des examens de recrues (suite). — Lettre à une jeune institutrice sur la préparation de la classe. — Partie pratique. Comptabilité. — Bibliographie. — Variété : Poésies. — Chronique. — Intérêts de la Société. — Avis. — Errata. — La Trichine.*

A PROPOS DE NOS EXAMENS DE RECRUES

Une réforme nécessaire

PAR UN ANCIEN MAGISTER

(Suite.)

Voyons ce qu'était autrefois l'enseignement qui nous occupe, ce qu'il est aujourd'hui et ce qu'il doit être à l'avenir pour apprendre à parler et à écrire correctement, selon la promesse par laquelle débute la grammaire. Les plans, les méthodes, les procédés actuellement employés sont-ils en relation avec cette promesse ?

Nous n'avons pas besoin de remonter vers un passé bien éloigné pour arriver jusqu'au règne du mécanisme, de la routine grammaticale. Qu'ils nous suffise, jeunes et vieux, de recueillir nos propres souvenirs.

L'ancienne école a voulu apprendre la langue par la grammaire au lieu d'apprendre la grammaire par la langue : elle considérait la grammaire comme un instrument pour façonne la langue, absolument comme le ciseau entre les mains du sculpteur pour tailler dans le marbre une statue, une œuvre d'art. Comme méthode, la grammaire porte le cachet d'un autre siècle : la règle grammaticale, au lieu de reposer sur la loi naturelle du langage, est un procédé artificiel mécanique.

Enseigner la langue, c'était jadis faire apprendre par cœur une leçon de grammaire, c'est-à-dire un formulaire aride et abstrait, bien au-dessus de la portée des élèves, puis donner à copier un exercice relatif à la leçon, écrire sous la dictée, conjuguer force verbes réguliers et irréguliers sous toutes les formes possibles, enfin analyser, c'est-à-dire disséquer des textes pour apprendre à ne pas confondre le masculin avec le féminin, le singulier avec le pluriel, l'adjectif avec le participe, etc. Nous n'avons pas oublié la règle des participes *couté* et *valu* et tant d'autres qui nous ont coûté plus de peine qu'elles nous ont valu dans la pratique. Dans des textes d'auteurs classiques défigurés à dessein, nous avons réussi à découvrir des fautes d'orthographe, sauf à en tacher nos copies et nos cahiers pour notre propre compte. Un souvenir aussi à ce précieux recueil de locutions vicieuses que nous aurions pu enrichir avec celles du terroir, qui étaient la monnaie courante de notre conversation. Mais avons-nous appris à connaître le sens et la valeur des mots et des phrases qui mettent en circulation tant d'idées vraies ou fausses dans la famille, l'école, la commune, l'Etat et l'Eglise? Non, car tout est là pour les mots considérés isolément, rien pour les idées.

Et les examens de fin d'année ? C'étaient des jours de corvée pour les maîtres et les élèves, où la mémoire des mots faisait à peu près seule tous les frais de la mise en scène. De la réflexion, du jugement, de la spontanéité, de la vie intellectuelle il n'était pas question, pas plus que de la composition et du compte-rendu de la lecture. De là le dégoût amer et ineffaçable pour l'école qui ne rappelle que les tortures de l'esprit. De là la pauvreté et le peu de durée et de consistance des connaissances acquises.

De l'ancienne école jusqu'à nos jours, il a été réalisé bien des progrès qu'il serait injuste de méconnaître : on formerait aussi une vaste bibliothèque avec tous les ouvrages qui ont été composés en vue d'atténuer les vices des vieilles méthodes. Noël et Chapsal ne sont plus que de lointaines réminiscences de l'âge préhistorique des grammaires françaises. C'est à qui, parmi les grammairiens de notre époque, veut avoir dit le dernier mot sur la science transcendante des participes. On ne se contente plus d'apprendre aux enfants que le substantif nomme, que l'article détermine, que l'adjectif qualifie, que l'adverbe modifie, que la préposition marque les rapports, que la conjonction lie et que l'interjection exprime vivement. Les grammaires sont devenues plus sobres de définitions, de règles, plus riches en exercices d'applications. Les règles elles-mêmes sont présentées dans un langage plus simple et précédées d'exercices nombreux qui amènent à en poser la formule. Bref les grammaires de mots font peu à peu place aux grammaires d'idées.

Et cependant, nous en sommes encore à cet égard, dans un

trop grand nombre d'écoles de langue française, à une époque de transition entre les procédés de l'ancienne école et ceux que recommande la saine pédagogie, et qui sont les applications de la méthode naturelle. Et les efforts de nos pauvres instituteurs sont trop souvent frappés de stérilité, comme les examens des recrutables viennent chaque année nous en confirmer la preuve désespérante. On se plaint des manuels en usage pour l'étude de la langue. On est unanime, dans les programmes et rapports officiels, dans les conférences et les congrès scolaires, à désirer quelque chose de plus simple, de plus pratique, de plus facile à parcourir dans le temps très limité de la durée des leçons de langue maternelle dans nos écoles rurales. Même on promet dans le plan d'études primaires d'un canton voisin un guide de l'instituteur pour l'enseignement de la langue, à côté de la grammaire et du livre de lecture. L'étude abstraite des formes, c'est-à-dire des préceptes de grammaire, continue à y usurper une trop grande place au préjudice de ce qui est essentiel, la langue elle-même, c'est-à-dire la conversation, la lecture, le compte-rendu oral et écrit, la rédaction, la composition, ce qui fait que la famille apprend mieux à l'enfant à penser en patois et à parler cet idiome que l'école ne parvient à l'habituer à la langue nationale, au français classique, celui des livres.

A côté de la grammaire il y a bien aussi un livre de lecture qui lui est adjoint, mais ce livre forme l'objet d'un enseignement parallèle et indépendant à côté de la grammaire ; ce sont deux enseignements de la langue par le même maître, c'est-à-dire complication, confusion. Ce livre de lecture est d'ailleurs conçu d'une manière défectueuse soit dans le choix des morceaux soit dans leur disposition.

Et que dire des exercices de style et de composition ? Chétives ébauches, absence d'idées et de style, tournures amphibiologiques, pensées inintelligibles, c'est le moins qu'on en puisse dire. C'est qu'on a voulu arriver d'un seul bond de la grammaire à la composition, au lieu d'observer, dès les premiers pas de l'enfant, une gradation rigoureusement progressive d'exercices parlés et écrits.

Ce n'est pas à nos dévoués instituteurs que nous faisons ici le procès. Nos appréciations ne portent que sur les méthodes, sur les manuels imposés, non sur les hommes voués à ce dur et ingrat labeur. Nous sommes persuadé que la plupart mettent la meilleure volonté du monde à tirer le meilleur parti possible des moyens d'enseignement qui leur sont prescrits, de manière à leur faire porter tous leurs fruits ; ils ont certainement cherché autant que possible à atténuer les vices du système, mais ils doivent enseigner d'après ces manuels défectueux qui imposent leur méthode et leurs exercices d'application ; ils ont à compter avec les exigences des programmes officiels, avec l'inspection officielle qui procède souvent comme certain questionnaire grammatical, ce qui oblige l'élève à travailler en vue de cet

examen, de ce questionnaire, car c'est l'examen qui est trop souvent le moteur, le mobile de l'enseignement ; celui qui est maître de l'examen est maître de l'enseignement, car le maître cherche à régler son enseignement sur les idées des examinateurs, afin de ne pas s'exposer avec les élèves à un échec probable. Les mêmes inspecteurs revenant chaque année, ils forment en quelque sorte le régulateur effectif de l'enseignement à côté du programme et du plan des études.

Qu'y a-t-il donc à faire, dans les circonstances actuelles, pour remplacer l'enseignement de la langue maternelle sur ses véritables bases, pour lui appliquer la méthode naturelle, celle qui met chaque chose à sa place et dans ses rapports naturels avec ce qui la précède, avec ce qui l'accompagne et avec ce qui la suit ?

Il faut d'abord se rendre compte du but de cet enseignement, car les principes de la méthode doivent dériver du but lui-même. Ce but, c'est, non pas seulement d'apprendre la grammaire qui n'est qu'un moyen, mais de rendre l'enfant apte à comprendre exactement ce qu'il entend, ce qu'il lit, dans la sphère d'idée et d'action où il se meut, à exprimer en termes corrects, de vive voix et par écrit, des idées justes et des sentiments convenables sur les circonstances ordinaires de sa vie pratique.

Eh bien, il s'agit, pour cela, de continuer l'œuvre de l'éducation domestique dans sa méthode et dans son objet. L'éducation domestique conduit l'enfant à la pratique du dialecte local. L'école doit partir de là pour l'amener graduellement à comprendre, à parler et à écrire la langue classique. Or l'enseignement intuitif, qu'il ne faut pas confondre avec les exercices intellectuels d'autrefois ni avec les *leçons de choses* de nos voisins de l'Occident, s'adresse à l'esprit et au cœur par l'intermédiaire des sens et plus particulièrement de la vue, c'est le point de départ, la base de l'instruction élémentaire. Il constitue dans sa matière, dans sa forme, dans sa méthode d'exposition, la transition naturelle entre l'éducation domestique et l'école proprement dite. Il en forme la préparation. Son but est de préparer l'enfant aux matières et aux procédés de l'enseignement public. Ce n'est pas une branche d'enseignement comme la lecture, l'écriture, le calcul, etc., mais la préparation naturelle à toutes ces branches d'enseignement qui se bifurquent, se spécialisant à mesure que l'on avance dans l'école. Il est mieux approprié à l'état intellectuel de la première enfance ; il éveille et développe dans un ordre naturel toutes les facultés en germe ; il fournit un moyen facile d'occuper les jeunes élèves et de meubler leur esprit de connaissances qui leur sont accessibles, tout en variant le sujet des leçons ; il prépare les voies à l'enseignement des diverses spécialités, en fournissant les éléments du langage ; il se combine constamment avec les diverses branches d'études primaires et se continue dans toutes les divisions de l'école ; il s'allie très heureusement aux leçons de dessin, d'écriture, de lecture, de langue, d'arithmétique, de sciences

naturelles, etc., il exerce l'attention et l'esprit d'observation en même temps qu'il offre un puissant auxiliaire à l'éducation morale et religieuse ; enfin il met à la disposition de l'élève quantités, de connaissances usuelles d'une absolue nécessité.

Comme instrument du langage, il doit commencer dès l'entrée des enfants à l'école par la pratique continuée de la méthode maternelle. Au moyen du procédé socratique, on occupe l'enfant d'abord des choses, puis des mots et insensiblement des formes du langage. On l'habitue à penser par lui-même et à exprimer ses pensées par le langage, en procédant avec méthode et gradation, du facile au difficile, du concret à l'abstrait, du simple au composé.

Ces exercices d'intuition embrassent tous les objets qui peuvent être observés par l'élève, en commençant par les plus rapprochés, finissant par les plus éloignés, choisissant dans chaque groupe d'objets ceux qui sont à la fois les plus utiles et les moins connus, afin de piquer la curiosité et d'apprendre quelque chose aux élèves, variant les sujets des leçons, tout en respectant la liaison naturelle qui existe entre les objets d'un même groupe, étudiant un même objet à plusieurs reprises et à divers points de vue, selon la division d'élèves à laquelle on a à faire, afin de proportionner l'enseignement à leurs capacités et de ménager leurs forces par des récapitulations nécessaires. Les principaux groupes à étudier peuvent être rattachés aux points suivants : l'école, la maison paternelle, l'église, l'extérieur du corps humain et les vêtements, les animaux domestiques, le jardin, le verger, le village ou la ville, le ciel et l'atmosphère, les prairies, les champs, les minéraux, les animaux sauvages, la culture, la physique usuelle, le corps humain, l'hygiène, quelques industries, le commerce, l'âme humaine, Dieu.

Ces exercices sont empruntés au degré élémentaire du livre de lecture dont il sera question dans une autre partie de ce travail.

Comme nous n'écrivons pas un traité de pédagogie à l'usage des instituteurs, mais que nous défendons une thèse sur un sujet controversé, nous n'avons pas à tracer ici la marche à suivre dans les leçons d'intuition. Les praticiens ont à cet égard le plan d'études, un manuel avec des leçons modèles, les directions et les avis de leurs inspecteurs, etc.

Dans la division inférieure de l'école, on y rattache les exercices combinés de lecture et d'écriture (*scriptologie*) et ceux d'orthographe qui sont pédagogiquement indivisibles, car ils sont les auxiliaires naturels les uns des autres. En effet l'enfant apprend à lire et à écrire en même temps ; il écrit ce qu'il lit, et il lit ce qu'il écrit. Il se grave facilement dans la mémoire les lettres et les mots qu'il écrit et qu'il copie autant de fois que le maître le juge nécessaire. La lecture, l'écriture et l'orthographe se proposent une fin unique, la communication écrite des pensées ; elles développent simultanément l'attention, l'imagination, le jugement, l'œil et la main, cette combinaison hâte les

progrès de l'élève qui apprend plusieurs choses à la fois et qui parvient plus facilement à les mieux connaître et à les mieux retenir parce qu'elles s'associent dans sa pensée d'une manière inséparable, formant un tout complexe ; elle rend les leçons moins monotones et plus attrayantes par la variété qu'elle y introduit ; enfin, elle favorise convenablement la discipline de l'école et l'économie du temps, en tenant tous les élèves occupés et en permettant à l'instituteur de mieux distribuer ses moments et ses soins entre les différentes divisions dont se compose la classe ; car l'usage de cette méthode dispense de l'emploi des moniteurs : dès la première leçon, l'enfant écrit, copie et peut être occupé à sa place sans le secours d'un aide ou d'un maître. (Voir appendice IX.)

En résumé l'enseignement élémentaire et intuitif consiste dans la pratique assidue et bien dirigée de la langue parlée et écrite, sur tout ce qui est à la portée de l'enfant, sur tout ce qui se présente dans sa sphère d'observation directe, c'est une gymnastique intellectuelle qui met progressivement en jeu toutes ses facultés en germe et dirige leur développement d'une manière rationnelle. Dans ces premières, si précieuses et si chères années d'adolescence qui ne s'oublient jamais, l'enfant acquiert plus d'idées que durant sa vie tout entière. Insensiblement, imperceptiblement, ses facultés physiques, morales et intellectuelles se développent parallèlement. Il apprend à penser, à parler et à écrire. Or, écouter, comprendre, parler, écrire, n'est-ce pas là tout l'enseignement linguistique qu'on peut exiger à ce degré de l'école primaire ? Sans les leçons d'intuition, l'enseignement élémentaire manque d'une base solide. Si nous voulons que l'école primaire prospère, il faut un enseignement qui ouvre l'esprit de l'enfant, forme son langage et pose en lui les fondements des branches qu'il devra étudier plus tard. Durant cette première période de l'éducation il n'a pas été question de grammaire ; par contre on s'est déjà servi du livre de lecture pour les exercices d'intuition.

Voilà pour le degré inférieur ou élémentaire de l'école. L'étude de la langue, préparée par ces exercices préliminaires d'intuition, ne commence qu'à partir de la division moyenne de l'école. Il se rattache à l'emploi du livre de lecture qui en est le centre, le point de départ. Cet enseignement doit être une pratique continue de la langue parlée et écrite, non seulement dans l'enseignement spécial de la langue, mais encore dans toutes les branches des études primaires. Tout ce qui doit être enseigné, décrit, exposé, raconté, rentre dans son domaine ; il doit agir sur l'intelligence des enfants, leur apprendre à penser, leur faire acquérir les mots et les formes du langage. Il doit être pratique et se combiner avec toutes les spécialités de l'enseignement primaire. Enfin, il doit être moral, car l'homme agit comme il aime et il aime comme il pense.

Cet enseignement pratique de la langue maternelle consiste

pour l'élève à le comprendre, afin de pouvoir s'instruire par l'audition, l'étude et la lecture ; à parler et à exprimer verbalement ses propres pensées ; à les écrire et à les fixer sur le papier. La langue parlée ou l'élocution doit être principalement exercée par l'exemple du maître ; les exercices d'élocution se combinent avec ceux de lecture qui sont complétés par des essais de mémorisation ; ils se combinent aussi avec l'étude de toutes les spécialités : géographie, étude de la nature, histoire, etc., en habituant l'élève à des réponses entières, énoncées dans un langage correct, d'une prononciation pure, à des expositions orales complètes et non interrompues des divers points de la matière enseignée. Enfin, les exercices d'élocutions préparent ceux de langue écrite, c'est-à-dire d'orthographe, de style et de composition, en apprenant à l'élève à s'exprimer avec aisance de vive voix, ce qui doit tout naturellement lui rendre la rédaction facile et plus attrayante.

En ce qui concerne la langue écrite, l'école a pour but de cultiver l'orthographe d'usage, l'orthographe de règle et le style. L'orthographe de règle est l'objet de l'enseignement grammatical qui doit être intuitif, raisonné, pratique. Au lieu de reprendre la sèche et aride nomenclature des neuf ou dix parties du discours dont nous avions parlé plus haut, on étudie les formes vivantes de la pensée, c'est-à-dire la proposition et la phrase avec leurs principaux développements. Mais le livre de lecture continue à être la base, le point de départ de tous les exercices du cours de langue. C'est au livre de lecture que doivent se rapporter tous les exercices de vive voix et par écrit dont l'ensemble constitue l'enseignement de la langue. Ce livre renferme des textes variés, prose et poésie, narrations, descriptions, etc., qui forment en quelque sorte l'encyclopédie de l'instruction primaire. Ces textes étant étudiés au point de vue du fond, du contenu du texte, soit à celui de la forme, c'est-à-dire de la construction et du style, contribuent tout à la fois à meubler les esprits en les forgeant et à les forger en les meublant, tandis que nos grammaires de mots meublent les cerveaux sans les forger.

La fréquentation de l'école primaire étant généralement fixée de 7 à 15 ans, d'une durée de 8 à 9 ans, l'enseignement de la langue y forme comme tous les autres une série de 8 à 9 cercles concentriques dont l'enfant de sept ans occupe le plus petit. La classe elle-même est divisée en trois degrés : la classe des petits, les 3 premières années de l'école ; la classe des moyens, 4^e 5^e et 6^e année ; la classe des grands, les 2 ou 3 dernières années de l'école. Les circonférences toutes petites d'abord, vont s'élargissant d'une façon régulière, embrassant une étendue de plus en plus vaste, mais demeurant complète à tous les degrés de leur développement. Chaque année l'on reçoit et l'on complète, les notions acquises les années précédentes, qui ont eu le temps de s'enraciner dans l'esprit et de devenir une habitude de l'intelligence. On observe ainsi une progression lente mais sûre, au

lieu de suivre les anciens errements et d'aller toujours en avant au moyen de répétitions et récapitulations sans revenir jamais sur ses pas. Cette progression se trouve reproduite dans les programmes très détaillés d'études primaires de certains cantons, dans leurs livres de lecture pour les trois degrés de l'école ; ailleurs on s'est borné à tracer ou même à indiquer par une énumération très sommaire le programme des matières à parcourir, laissant à l'initiative de l'instituteur le soin de répartir les matières du programme entre les divisions de l'école.

Mais pour que cet enseignement porte tous ses fruits en le ramenant dans sa bonne voie naturelle, d'où l'ont fait sortir la routine et la paresse d'esprit, il faut que la méthode rationnelle soit appliquée avec conscience et bonne volonté de la part de l'instituteur et des examinateurs ; il faut encore qu'elle se retrouve dans les plans obligatoires d'enseignement ; il faut que l'étude de la langue maternelle soit le centre vivant et animé des études primaires ; il faut enfin que le livre de lecture soit le centre, le point de départ de tous les exercices de langue, le rendez-vous commun de tous les exercices de l'école primaire, excepté la religion et le calcul.

Ces conditions doivent tout naturellement aussi servir de guide pour l'élaboration des manuels classiques en usage pour cet enseignement, sinon nous revenons purement et simplement par un cercle vicieux aux errements de l'ancienne école, car le livre impose plus ou moins sa méthode à l'instituteur qui le paraphrase.

Ceci nous conduit à parler spécialement du livre de lecture et de ses usages.

III

Le livre de lecture de l'école primaire

« Les méthodes d'enseignement pèchent plus que les programmes. Il n'y a aucune des branches du programme primaire des cantons les plus avancés que nous voudrions retrancher : mais on a eu tort de systématiser des enseignements qui devraient être donnés comme complétant et renforçant les autres, qui devraient être en quelque sorte comme les chairs recouvrant et animant le squelette. Au lieu de tant de manuels mis entre les mains des enfants, nous voudrions qu'on s'en tînt uniquement au livre de lecture qui, bien fait, serait le centre de tout l'enseignement primaire. Il faudrait ne systématiser que les choses véritablement essentielles ».

(M. DROZ. *L'art. 27 de la Constitution fédérale et l'instruction primaire en Suisse, p. 50.*)

Nous inspirant ici de la pensée exprimée par un magistrat éminent, qui a franchi rapidement les degrés qui séparent la

direction d'une modeste école primaire rurale de la plus haute magistrature de la Confédération et qui a révélé de hauts mérites dans les questions scolaires, nous procéderons par demandes et réponses, afin de mieux mettre en relief les points importants et à beaucoup d'égards nouveaux en pays de langue française, qu'il importe d'élucider au sujet du livre de lecture et de tout ce qui s'y rattache.

*1. Qu'est-ce que le livre de lecture des écoles primaires
et quel est son but ?*

Pour l'école française, c'est un accessoire de la grammaire, un recueil de morceaux plus ou moins intéressants, choisis avec plus ou moins de goût dans des sujets variés, distribués sans méthode, pour servir aux exercices de lecture et de mémorisation. Point de gradation ni de progression non plus quant à la forme de l'expression des idées, quant au style. Ce livre sert, comme l'indique son titre, à l'exercice de la lecture mécanique. La grammaire conserve la première place, tout à fait indépendante et sans rapport direct avec ce timide auxiliaire. Ce sont deux enseignements parallèles ou plutôt divergents sur un même sujet, au lieu de constituer les parties diverses et coordonnées d'un tout, *la langue maternelle*.

La même anomalie se retrouve dans les programmes officiels qui sont les régulateurs de l'enseignement public. En effet, on voit figurer dans l'énumération des branches d'études primaires : 1^o la lecture ; 2^o la grammaire ; 3^o *la langue française*, etc., comme des branches distinctes, alors que les deux premières rentrent dans la dernière comme les parties dans le tout ! Vrai est-il que les livres de lecture comme les grammaires se métamorphosent peu à peu : les livres de lecture les plus récents ont à la suite des textes des notes explicatives, des questionnaires, des indications d'exercices à faire. Les grammaires ont un caractère plus pratique, elles visent à une exposition plus simple, plus méthodique des règles de l'orthographe et de la construction. Il y a transition marquée vers un enseignement de plus en plus rationnel de la langue maternelle. Cependant il y a toujours un premier enseignement de la lecture qui a sa place indépendante dans le programme et dans le tableau des leçons, puis un deuxième enseignement de la grammaire avec les exercices d'application (dictées orthographiques, analyses, conjugaisons, etc.), qui ne sont pas empruntés au livre de lecture et qui n'ont aucun rapport avec lui ; en troisième lieu, des essais de rédaction et de composition qui n'ont aucun rapport, aucun lien quelconque avec les précédents. Entre ces divers enseignements aucun lien de coordination ou de subordination ; le livre de lecture n'a rien à faire avec la grammaire ; la grammaire

ignore le livre de lecture ; la composition est également étrangère à ces deux voisins, et ces exercices de langue se coudoient sous le même toit mais ne frayent pas ensemble. Absence de méthode, confusion, complication du plan des leçons : voilà en trois mots la caractéristique de l'école française au sujet du rôle du livre de lecture.

Pour l'école allemande, au contraire, le livre de lecture est le point de départ, le centre vivant de tout l'enseignement de la langue maternelle, l'encyclopédie de l'instruction primaire, le reflet de la culture littéraire d'une époque, l'image de la nature et de la vie sociale, du présent et du passé d'un peuple et d'un pays, la profession de foi pédagogique de l'école (*Lehr und Lesebuch, Real und Sprachunterricht*), le thermomètre de sa chaleur vitale, le trésor du foyer domestique, le guide pour les leçons dans les écoles de perfectionnement et d'adultes. C'est au livre de lecture qu'est rattachée en appendice une petite grammaire pour les dernières années de l'école; c'est au livre de lecture que se rapportent tous les exercices d'intuition, de grammaire, de reproduction orale libre, de mémorisation, de rédaction, de composition, etc., que comporte l'enseignement de la langue dans toutes ses parties et à tous ses degrés. Le système allemand est simple et logique ; il réalise le principe de la simplification des leçons, de leur groupement autour d'un centre commun, en un mot de la diversité des exercices dans l'unité du plan.

En résumé, le livre de lecture des écoles françaises est, comme l'a dit M. Paroz dans l'*Educateur 1865*, une pièce de drap neuf cousue à un vieil habit, c'est-à-dire des exercices d'intuition et de lecture adaptés au système de Noël et Chapsal. L'instituteur est comme un chasseur qui poursuit deux lièvres à la fois sur deux chemins différents qui ne se rencontrent jamais. Le livre de lecture allemand, au contraire, est le centre de l'enseignement de la langue dans quelques contrées, le centre de tout l'enseignement primaire dans d'autres pays plus avancés, un livre de lecture et d'étude, un livre de leçons et d'exercices, un guide pour donner aux enfants, aux adolescents et aux jeunes gens des notions générales sur tout ce qui ne se trouve pas compris dans le programme des écoles primaires. (Voir appendice X.)

2. Quel sont les divers usages et les avantages du livre de lecture ?

Nous avons déjà dit plus haut son usage dans les écoles françaises. Dans les écoles allemandes, il sert :

a) A des exercices combinés de lecture et d'écriture et à des exercices d'intuition pour le cours inférieur ;

b) A des exercices de lecture courante, à ses divers degrés, pour les deux divisions supérieures de l'école populaire ;

c) Comme texte et point de départ pour les exercices oraux : mémorisation, compte-rendu ou exposition orale libre, résumé, permutation, etc. ;

d) Comme point de départ pour les exercices écrits : reproduction écrite des exercices oraux ou rédaction, imitation, permutation, composition, etc. ;

e) Comme point de départ ou comme auxiliaire pour l'enseignement des branches accessoires : géographie, histoire, étude de la nature, etc. ;

f) Enfin comme point de départ pour les exercices grammaticaux : orthographe de règle et orthographe d'usage, conjugaison, vocabulaire, construction, etc.

Le livre de lecture devient donc le centre de l'enseignement de la langue, l'auxiliaire pour la plupart des autres branches d'études primaires. Il fournit le moyen de concentrer tous ces enseignements. Il diminue le danger d'une instruction insuffisante, défectueuse, en fournissant un point d'attache à toutes ces études. Il préserve des tâtonnements et des faux pas, soit au point de vue de la qualité soit à celui de la quantité des matières à enseigner. Il fournit l'occasion de traiter d'une manière raisonnée et approfondie, de vive voix et par écrit, une matière d'enseignement positive et bien délimitée, il facilite les préparations et les répétitions ; il allège, sans le rendre superflu ni le rabaisser, le travail de la discipline dans une classe nombreuse ; il supprime les pertes de temps en dictées (par exemple pour les noms propres, etc.) ; il facilite le remplacement éventuel du maître en cas de congé, de retraite, de maladie, etc. ; il permet d'augmenter le nombre des exercices si importants de lecture ; il peut devenir le trésor du foyer domestique, l'instrument d'une éducation nationale. *Timeo hominem unius libri.*

En résumé :

1. Economie de temps : l'enseignement de la langue concentrant plusieurs autres ;
2. Economie d'argent : un livre au lieu de plusieurs ;
3. Simplification du plan des leçons ;
4. Simplification de l'enseignement de la langue : unité et progression dans la marche des exercices ;
5. Elévation du niveau général de l'école.

3. Quelles qualités doit-il revêtir ?

Parmi les qualités indispensables d'un bon livre, il faut tout d'abord que la forme soit en parfait rapport avec les divers points de vue exprimés plus haut. Quant au fond, il doit viser au but moral, religieux, éducatif, national et patriotique, plutôt

qu'à un résultat scientifique, les connaissances étant un moyen, non un but dans l'éducation primaire. Moins d'auteurs compilés, mais un meilleur choix. Une nourriture intellectuelle simple, tempérée, régulière, est la véritable hygiène de l'âme, tandis que l'intempérance éteint toute ardeur studieuse.

4. Quels défauts doit-il éviter ?

Le livre de lecture doit éviter la variété multicolore des auteurs, de même que l'universalité des objets à traiter, la disparate des idées et des sentiments, la bigarrure des formes, du style, le défaut de plan, d'unité, de gradation dans les matières et dans les formes du style. Cette variété de tableau comme dans un panorama, cette disparate d'idées et de sentiments sont contraires au principe de concentration de l'instruction. On touche à tout et l'on n'approfondit aucun sujet. Une idée, une impression, un sentiment efface ceux qui les précèdent au lieu de les fortifier. Dans une matinée on effleure 5 à 6 objets d'enseignement. On passe à un autre sujet juste au moment où les esprits sont aiguillonnés par l'intérêt du précédent. De là cet aplatissement intellectuel de la multitude, cette horreur pour tout travail d'esprit sérieux, ce goût pour les lectures frivoles, cette superficialité, qui touche à tout et n'approfondit aucun sujet, ce goût blasé qui est indifférent à tout, résultat des livres de lectures encyclopédiques.

5. Que doit-il contenir et comment doit-il être divisé ?

Ce livre doit être divisé en trois recueils gradués correspondant aux trois degrés de l'école primaire.

Si le même volume reste trop longtemps entre les mains de l'élève, celui-ci le salit, le déchire, le perd. Si les parents sont obligés d'en acheter un deuxième, les frais sont trop considérables. En divisant le volume en trois parties, chacune reste plus propre et les enfants ont le plaisir d'avoir plus souvent un livre neuf. De cette manière les frais en apparence plus considérables seront effectivement moins grands et les yeux ne seront plus offensés par la vue de livres dépareillés et salis.

Pour le degré inférieur ou élémentaire, c'est-à-dire pour les enfants de sept à dix ans, le livre de lecture devra contenir la matière de l'enseignement intuitif ainsi que celle des exercices combinés de lecture et d'écriture indiqués dans le plan d'études, c'est-à-dire des descriptions et des récits simples et courts sur les choses appartenant à la sphère d'idées où vit l'enfant, à savoir la maison paternelle, l'église, le village, etc.

Le livre de lecture de la division moyenne, qui s'adresse aux

élèves de 10 à 13 ans, empruntera ses sujets à l'histoire naturelle du pays, à la géographie et à l'histoire de la contrée. Il devra initier l'élève à la pratique de la langue parlée et écrite à ses multiples points de vue, ainsi qu'aux règles les plus usuelles de la grammaire.

Celui de la division supérieure, s'adressant aux élèves les plus avancés, devra préparer la transition entre l'école et la vie pratique, à la connaissance des principaux phénomènes de la nature, ainsi que des principaux faits de l'histoire générale et nationale mentionnés dans le plan d'études. Au point de vue de la forme, il continue à exercer l'élève à la lecture, au compte-rendu, à la rédaction et à la composition. (Voir appendice I et II.)

Des indications intercalées en petits caractères entre les textes mettront au fait de la manière dont les exercices doivent être traités pour porter de bons fruits.

En un mot ce livre doit être, à côté du catéchisme, un guide de l'enfance et de l'adolescence de la maison paternelle à l'école et de celle-ci à la vie publique. Il devra emprunter autant que possible les sujets de ses textes à notre pays, afin d'avoir un cachet national, patriotique et religieux, pour ne pas dire une couleur locale.

A côté du livre de lecture, il y aura un *guide du maître* pour diriger celui-ci dans l'emploi du premier. Ce guide que nous voyons là où l'emploi du livre de lecture a passé dans les mœurs et les habitudes de la vie scolaire, est nécessaire à plus forte raison dans nos écoles françaises où il s'agit de rompre avec des habitudes d'enseignement profondément invétérées. Puisqu'on demande aux instituteurs français d'oublier leur passé pédagogique, il convient de leur faciliter cette transition en les initiant avec détails aux procédés de la méthode naturelle. Ce guide prenant pour thème les textes du livre de lecture, devra renfermer des exercices progressifs et gradués de lecture et d'écriture, d'élocution ou de reproduction orale libre, de rédaction et de composition écrites, de grammaire et de vocabulaire, des leçons modèles sur tous ces genres d'exercices dans tous les degrés de l'école, des procédés à suivre pour la partie scientifique, etc.

Le guide explicatif, tel qu'il existe ailleurs, n'est point un oreiller de paresse à l'usage des maîtres, un *corrigé des exercices* qui les dispenserait de tout travail, de tout effort intellectuel ; c'est un *itinéraire* qui les aide à s'orienter pas à pas, qui leur marque les étapes, les divisions, qui établit la coordination entre le livre de lecture et ses divers emplois : lecture, écriture, leçons de choses, compte-rendu, rédaction, composition, grammaire, géographie, histoire, etc., qui leur évite les tâtonnements, les hésitations, qui les empêche de s'égarer dans les voies divergentes ; c'est un auxiliaire précieux, un mentor qui l'encouragera à marcher en avant d'un pas ferme et assuré.

Mais le livre de lecture portera tous ses fruits à la condition que le maître s'inspirera, dans son enseignement, des principes de la méthode naturelle et qu'il en fera la base, le point de départ de tous les exercices de langue parlés et écrits, le point d'attache de l'enseignement des branches accessoires (histoire, géographie, étude de la nature, etc.) : il préparera consciencieusement les leçons de sa classe selon les modèles qu'il trouvera dans le guide du maître : en un mot il s'appliquera avec toutes les puissances de son esprit et de son cœur, à rendre son enseignement vivant, animé, intéressant.

*6. Quels sont les rapports du livre de lecture
avec la grammaire ?*

Au lieu d'être un accessoire de la grammaire, comme dans l'école française, les textes du livre de lecture seront le sujet de tous les exercices grammaticaux. La théorie grammaticale sera jointe en appendice au livre de lecture pour les degrés supérieurs de l'école primaire. Les textes du livre de lecture serviront aux applications des règles grammaticales.

7. Quelle est la meilleure grammaire ?

C'est d'abord le maître qui sera toujours la grammaire vivante et parlante ; c'est ensuite la grammaire qui s'adaptera le mieux en appendice au livre de lecture. Celle-ci sera simple, très abrégée, ne fera pas de théorie inutile, pas de divisions et de distinctions trop nombreuses, mais des règles en petit nombre, formulées dans un langage à la portée de l'enfant. Au lieu de passer en revue les neuf ou dix parties du discours, elle suivra la marche graduée et progressive qui est dans la nature des choses et qui est appropriée à la force naissante des facultés intellectuelles de l'école. La langue est un organisme vivant ; elle est tout entière dans la proposition. La proposition sera donc le cadre, dans lequel on fera entrer l'enseignement gradué et progressif de toute la grammaire, car l'on ne peut bien étudier une espèce de mots que dans la phrase où elle est en fonctions, tout comme l'on ne peut bien comprendre cette phrase que dans le texte d'où elle est détachée. Ainsi l'on ne traitera des diverses parties de la proposition que dans l'ordre où les présentera le développement graduel qui conduit de la proposition la plus simple à la période la plus compliquée. Cette méthode va du connu à l'inconnu, du simple au composé, comme les leçons d'intuition qui précèdent et préparent l'étude de la grammaire.

*8. Quels sont les rapports du livre de lecture
avec la composition ?*

En d'autres termes : comment les divers exercices du style doivent-ils être traités dans les différents degrés de l'école pour être couronnés de succès (choix des sujets, manière de les traiter, correction des compositions) ?

Il règne encore parmi les instituteurs de langue française bien des idées fausses sur le développement que comporte le style élémentaire et sur la méthode à suivre dans cet enseignement. Presque tous procèdent par sauts et par bonds comme si l'enseignement pouvait se passer de méthode et n'était point soumis aussi bien que tout autre enseignement à la grande loi de la gradation. Les manuels publiés à ce sujet sont de nature à perpétuer les idées erronées des maîtres plutôt qu'à les rectifier.

Encore une fois, nous n'écrivons pas ici un traité de pédagogie à l'usage des praticiens ; nous nous bornons à initier nos lecteurs français aux procédés et aux idées de l'école allemande à ce sujet :

1. Les exercices de composition sont préparés par ceux d'intuition dès la division inférieure de l'école.

2. Le but de ces exercices est de rendre les élèves aptes à s'exprimer clairement, correctement, de vive voix et par écrit, sur un sujet à la portée du peuple et tiré des circonstances ordinaires de la vie pratique. Ces exercices oraux et écrits sont pris dans la sphère d'idées de l'élève et tirés du livre de lecture, de l'histoire, de la géographie, de l'histoire naturelle, de la religion.

3. Les moyens d'atteindre ce but sont : la copie, la dictée, la reproduction de mémoire, la permutation, l'initiation et la composition proprement dite. C'est dans le même ordre que ces exercices devront être traités.

4. Ceux de composition proprement dits seront des rédactions de leçons empruntées à la matière de l'enseignement des branches réales et aux textes en rapport du livre de lecture (descriptions, narrations, lettres, tableaux, rédactions d'affaires, etc.). Ces exercices seront gradués comme les textes du livre et appropriés à la force intellectuelle et au degré de connaissance qu'a dû acquérir l'élève dans la division de l'école où il se trouve. On commence par donner à l'enfant des matériaux et la forme de la composition, c'est-à-dire une esquisse, puis simplement les matériaux et enfin le sujet seul. Les sujets peuvent être, en géographie : description d'un pays, cours d'un fleuve, voyage, etc. ; en histoire : récit d'une bataille, biographie d'un homme célèbre, etc. ; en histoire naturelle : description d'une plante, d'un animal, de l'eau, de l'air, etc. ; dans la vie et les expériences de l'enfant : fêtes, promenades, événements particuliers.

5. La gradation des exercices peut être formulée dans le tableau ci après.

A. EXERCICES DE REPRODUCTION DU TEXTE

1. Sans changement intentionnel dans la forme ou dans le contenu : *reproduction* proprement dite *Copie.*
- a) De mémoire :
1. Reproduction écrite du texte appris par cœur *Reproduction écrite ;*
2. Dictée. *Dictée ;*
- b) D'après le sens :
3. Reproduction libre ou
2. Avec changement intentionnel dans le fond et dans la forme :
- a) Changement de formes :
1. Changement des formes grammaticales : id
2. Changement des formes du style : id
- b) Changement du contenu :
1. Concentration ou résumé ; *Résumé.*
2. Amplification ou développement. *Amplification ou développement.*

B. EXERCICE D'INVENTION OU DE PRODUCTION D'UNE COMPOSITION.

1. Exposition d'un matière analogue *Imitation*
2. Exposition d'un sujet choisi librement ; *production ou composition* proprement dite.
3. Dans quels rapports l'enseignement de la langue doit-il être avec celui des branches *reales* ou *positives* pour que le but de chacun de ces enseignements puisse être atteint par l'école primaire ?

Rappelons tout d'abord :

a) Que le but de l'enseignement linguistique par le livre de lecture est d'apprendre à l'enfant : 1° à comprendre les pensées d'autrui exprimées dans sa langue maternelle ; 2° à exprimer ses propres pensées d'une manière claire et intelligible. *Intelligence de la langue, usage de la langue* : voilà les deux buts de l'enseignement. Apprendre à parler, c'est apprendre à penser sur un sujet, et ce sujet est choisi dans le domaine de l'enseignement réal. L'application de l'enseignement réal à la culture de la lan-

gue maternelle contribue à un éminent degré à cette culture en même temps qu'à l'instruction générale.

b) Que le but de l'enseignement réel dans l'école populaire n'est pas tant d'inculquer des connaissances positives comme dans les écoles spéciales, que de servir à la culture générale de l'esprit, comme un moyen non comme un but. En effet, l'étude de la nature, de l'histoire, de la géographie, représentée dans le livre de lecture par un petit nombre de monographies et de biographies bien traitées et bien écrites, réalise le but proposé : concentration de l'instruction, l'enseignement de la langue et celui des branches réales s'aidant mutuellement et se fortifiant l'un par l'autre.

Résoudre la question que nous avons posée plus haut par l'élimination pure et simple ou même par la réduction des branches du programme de l'école populaire, ce n'est pas la résoudre. Il faut au contraire que les diverses branches de l'enseignement se soutiennent et se pénètrent mutuellement. C'est la mise en pratique du principe de concentration qui nous donnera la véritable solution du problème, en même temps qu'elle rendra aux leçons de l'école primaire la vie et l'intérêt qui leur manque trop généralement. Au moyen des exercices de lecture, de reproduction orale ou compte-rendu, de conversation, de mémorisation, de rédaction et de composition, l'enseignement de la langue est mis au service de l'enseignement réel ou positif. Et réciproquement celui-ci fournit le fond des exercices de langue qui en sont la forme.

L'enseignement réel ne doit pas se fondre dans l'enseignement de la langue en un seul et même enseignement, mais ils doivent s'entr'aider, ils se concentrent dans les exercices parlés et écrits. Dans les leçons d'intuition, au degré inférieur ou élémentaire de l'école primaire, les exercices de langue et les leçons de choses constituent un seul et même enseignement. Dans la division moyenne, l'enseignement réel (histoire, géographie, etc.) commence à prendre sa place indépendante tout en continuant à servir aux exercices de langue. Ce rapport se continue dans la division supérieure et le principe de concentration est aussi appliqué pendant toute la durée de l'école primaire. *L'enseignement de la langue est le centre des études primaires et le livre de lecture est le centre de l'enseignement de la langue.* Mais il est entendu que l'enseignement réel conserve néanmoins dans l'école ses heures spéciales et que les textes du livre de lecture lui servent d'auxiliaire, non de manuel pour les leçons réales. (Voir appendice, xi et xii.)

En résumé, il y a une différence capitale entre l'ancienne et la nouvelle école quant au but, au programme, à la méthode, aux procédés, moyens et exercices, et surtout quant aux résultats pour l'enseignement de la langue maternelle. Nous allons essayer de les mettre en relief dans le parallèle ci après.

(A suivre.)

